

# Centre Culturel et de Loisirs Le Bourilhou

Association loi 1901

Siège social : Rue de la Carriérasse 30120 Le Vigan

## CONVOCATION

### à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 13 mars 2021

#### Objet : Convocation

Malgré la fermeture du Bourilhou et l'arrêt de toutes les activités depuis plusieurs mois maintenant suite à la crise sanitaire, le Conseil d'Administration a décidé de tenir son Assemblée Générale Ordinaire.

Tous les membres de l'association du « Centre Culturel et de Loisirs Le Bourilhou » à jour de leur cotisation pour l'année 2020 – 2021 y sont conviés :

#### **le samedi 13 mars 2021 à 14h30 - Salle Polyvalente d'Avèze**

(Les directives ministérielles et départementales ne nous permettent pas de tenir notre A.G. dans les locaux du Bourilhou)

Il sera présenté à l'ordre du jour :

- Rapports, moral, d'activités et financier et votes
- Présentation du budget prévisionnel
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Cotisations
- Questions diverses

Si vous souhaitez faire acte de candidature en qualité de membre du Conseil d'Administration du C.C.L. Le Bourilhou, veuillez compléter le formulaire ci-joint et nous le transmettre avant le 27 février 2021.

En cas d'impossibilité de participer, vous pouvez être représenté(e) par un autre membre. Pour cela, merci de renseigner le pouvoir ci-joint et de nous l'adresser.

Cette Assemblée Générale se tiendra dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le Vigan le 18 février 2021

La Présidente du Conseil d'Administration  
Véronique Mas